

Propositions du Conseil de banque

Propositions du Conseil de banque à l'Assemblée générale

Lors de sa réunion du 25 février 2011, le Conseil de banque a approuvé le Rapport financier pour 2010, présenté dans le 103^e rapport de gestion et destiné au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

L'organe de révision a signé ses rapports le 25 février 2011, et le Conseil fédéral a approuvé le Rapport financier le 11 mars 2011.

Le Conseil de banque propose à l'Assemblée générale:

1. d'approuver le Rapport financier pour 2010;
2. de verser aux actionnaires, dans le cadre de l'affectation du bénéfice, un dividende de 1,5 million de francs au total:

En millions de francs	2010
Résultat de l'exercice	-20 807,1
Attribution à la provision pour réserves monétaires	-724,2
Résultat annuel distribuable	-21 531,3
Prélèvement sur la réserve pour distributions futures	24 032,8
Bénéfice à distribuer – Montant total	2 501,5
Versement d'un dividende de 6%	-1,5
Distribution à la Confédération et aux cantons ¹	-2 500,0
Solde après affectation du bénéfice	-

1 Convention du 14 mars 2008 entre le DFF et la BNS concernant la distribution des bénéfices.

3. de donner décharge au Conseil de banque;
4. d'élire Monsieur Cédric Tille, professeur d'économie à l'Institut de hautes études internationales et du développement de l'Université de Genève, membre du Conseil de banque pour le reste de la période administrative 2008–2012;
5. d'élire PricewaterhouseCoopers SA, Zurich, en tant qu'organe de révision pour la période administrative 2011–2012.